









Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

Coordination Régionale

TERMES DE REFERENCE

Recrutement de deux consultants individuels pour la réalisation d'une étude portant analyse comparative des options exportation du bétail sur pieds versus exportation de carcasses des pays sahéliens vers les pays côtiers.

Type de contrat Contrat individuel

Langue requise : Français

Date limite de candidature : 31 aout 2017

Durée du contrat 30 jours

Début de mise en œuvre

Dès signature du contrat par les deux

parties

Financement PRAPS

Août 2017

1. Contexte

Le 6 octobre 2016, six pays sahéliens, à savoir, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad, sous la coordination technique du CILSS, ont procédé au lancement officiel des activités du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS). Financé par la Banque Mondiale, le PRAPS est placé sous la double tutelle politique de la CEDEAO et de l'UEMOA. L'objectif de développement du projet consiste à «améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans les zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays du Sahel et d'améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crise pastorale ou d'urgence».

Le Projet est structuré en cinq composantes parmi lesquelles la Composante 3 "Facilitation de l'Accès aux marchés" dont l'objectif spécifique est «d'améliorer l'accès des communautés pastorales à des marchés compétitifs et inclusifs et à accroître le commerce de la production animale, surtout le cheptel vivant, dans les zones sélectionnées du projet dans chaque pays ».

Le choix de concentrer les efforts du Projet sur la commercialisation **du cheptel vivant** tire sa justification dans le fait qu'après le succès mitigé des expériences de commercialisation de la viande tentée entre 1970 et 1990¹ par certains pays, les échanges commerciaux régionaux des produits d'élevage demeurent largement dominés par le commerce du bétail sur pieds, notamment les bovins et les petits ruminants.

Toutefois, le débat sur l'opportunité de renouer avec l'abattage des animaux par les pays sahéliens pour en exporter les carcasses vers les pays côtiers rebondit avec l'intérêt grandissant que les pays et les partenaires techniques et financiers accordent au secteur de l'élevage. C'est ainsi que le Tchad, le Mali et le Niger² ont tour à tour lancé des projets de construction d'abattoirs frigorifiques modernes dans le but de satisfaire la demande intérieure et d'exporter une partie des carcasses vers les pays côtiers. Cet engouement suscité par la construction de ces infrastructures d'abatage à grands frais incite à s'interroger non seulement sur la pertinence de ce genre de projet face à l'option d'exportation du bétail sur pieds, mais aussi sur les conditions qui doivent être remplies pour que ces projets soient économiquement rentables et engendrent des impacts économiques et sociaux globalement positifs pour la région.

Pour apporter sa contribution à ce débat, le PRAPS a choisi, comme porte d'entrée, une réflexion centrée sur l'analyse comparative des prix de la viande entre capitales des pays fournisseurs et celles des pays côtiers importateurs de bétail judicieusement couplées en fonction de l'existence d'échanges commerciaux entre les pays concernés. Les présents termes de référence sont élaborés pour le recrutement de deux consultants indépendants chargés de la réalisation de cette étude.

¹ Expériences réalisées sous l'impulsion de La Communauté du Bétail et de la Viande

² (i) inauguration en Avril 2016 d'un abattoir frigorifique moderne à Kayes (Mali) d'une capacité de production de viandes de 27.000 tonnes de viandes par an (ii) Construction en cours depuis le 17 septembre 2014 à Djermaya (Ndjamena) d'un Complexe industriel d'exploitation des viandes des ruminants d'une capacité de 70.000 tonnes de viande l'an, (iii) Pose de la première pierre en 2009 pour la construction d'un abattoir moderne d'une capacité de 40.000 tonnes de viande par an à Niamey.

2. Objectifs

L'objectif global de la prestation consiste à dresser une analyse comparative de l'option d'exportation du bétail sur pieds et l'exportation des carcasses d'animaux abattus dans les pays sahéliens vers les pays côtiers afin de ressortir les avantages et les limites d'un point de vue économique, social, mais aussi politique, de chacune des options et formuler des recommandations pour renforcer la résilience des filières animales locales face à l'importation de viandes extra-africaines.

Pour atteindre cet objectif, l'étude devrait permettre de:

- Identifier les principales limites actuelles de l'exportation du bétail et explorer de manière prospective les difficultés que pourrait soulever l'intensification des productions animales (et éventuellement du commerce du bétail sur pieds) en lien avec la croissance de la demande en viande des pays côtiers.
- Identifier les avantages de l'option d'abattage ainsi que ses principales contraintes (sanitaires, logistiques, organisationnelles, administratives, etc.). L'analyse prendra appui sur les leçons tirées des expériences passées et récentes de construction et de gestion d'abattoirs modernes dans la sous-région.
- chiffrer les impacts économiques et sociaux de la suppression du déplacement des animaux à pieds ou en camion au niveau des communes traversées par les convoyeurs et transhumants qui commercialisent aussi des animaux et achètent différents biens et services au cours de leur déplacement en transhumance
- évaluer les impacts sociaux, notamment les gains et les pertes d'emplois dans les pays sahéliens et côtiers où les abattoirs, les chaines de froid, les activités de gardiennage, les activités d'intermédiaires de ventes pourraient être touchés par le transfert des activités d'abattage dans les pays sahéliens
- Simuler un modèle d'abattage/exportation vers les pays côtiers et évaluer la compétitivité théorique des viandes sahéliennes face aux viandes d'origine côtières et aux carcasses réfrigérées et/ou congelées importées (Brésil, Irlande, Australie, ...)
- Formuler des propositions opérationnelles, notamment pour adresser les contraintes spécifiques à l'abattage et améliorer la compétitivité de la chaîne de valeur.

3. Résultats attendus

- Une analyse des limites que présente l'option d'exportation du bétail a été réalisée avec un focus sur les complications potentielles qui pourraient apparaître dans la perspective d'une intensification des productions animales et des exportations des animaux sur pieds.
- Les principales contraintes (sanitaires, logistiques, organisationnelles, administratives, etc.) à l'abattage et à l'exportation des carcasses sont connues, de même que les avantages que procure l'option d'abattage et d'exportation de carcasses;
- les impacts économiques et sociaux de la suppression du déplacement des animaux à pieds ou en camion sont évalués au niveau des communes traversées par les convoyeurs et transhumants qui commercialisent aussi des animaux et achètent différents biens et services au cours de leur déplacement en transhumance
- les impacts sociaux, notamment les pertes d'emplois dans les pays côtiers sont évalués au niveau des abattoirs, des chaines de froid, des activités de gardiennage autour des marchés, des activités d'intermédiaires

- Un modèle d'abatage/exportation est formulé et permet d'estimer le niveau de compétitivité des viandes sahéliennes face aux autres viandes vendues sur les capitales côtières
- Des propositions opérationnelles sont formulées, notamment pour adresser les contraintes spécifiques à l'abattage et pour améliorer la compétitivité de la chaîne de valeur

4. Tâches des consultants

- Effectuer un travail de capitalisation des études et investigations réalisées sur le commerce du bétail et de la viande au sein de la sous-région. Une liste, non exhaustive, d'études à considérer dans ce travail de capitalisation est jointe aux présents TDRs
- Concevoir un modèle Abattage-Exportation de la viande vers les pays côtiers pour analyser la faisabilité et la rentabilité de l'abattage et exportation de la viande. Ce modèle sera formulé en suivant une approche client/fournisseur qui associera une capitale sahélienne à une capitale côtière sur la base des liens commerciaux avérés entre pays
- Mettre en place un dispositif de collecte et traitement de données sur les prix des animaux, le prix des viandes et les coûts d'approche pour alimenter le modèle cidessus
- Calculer pour chaque espèce animale (bovins, petits ruminants) les coûts de revient d'un kilo de viande sous l'hypothèse d'un abattage au sahel et acheminement vers une capitale côtière
- Confronter le coût de revient calculé au prix d'un kilo de viande d'un animal élevé et abattu dans un pays côtier, ainsi qu'au prix d'un kilo de viande importé d'origine extra-africaine
- Mettre en place un dispositif de collecte de données sur les pertes d'emplois et les créations d'emplois et de revenus engendrés par la suppression du déplacement des animaux sur pieds et e transfert des activités d'abattage dans les pays sahéliens. Ces données serviront à évaluer les impacts économiques et sociaux des projets d'abatage dans les pays sahéliens.

L'analyse devra donner lieu à des simulations de réduction voire l'élimination de certains coûts, en vue d'identifier les mesures d'amélioration de l'efficacité de la chaine de valeur Bétail/viande. Elle devra déboucher sur la formulation des propositions et recommandations à la lumière des constatations faites à la suite du travail d'analyse réalisé.

5. Organisation du travail de collecte des données

a) Prix des viandes:

Les prix des viandes seront collectés au niveau des villes sahéliennes suivantes : Bamako, Dakar, Niamey, Nouakchott, Ouagadougou. Les capitales côtières concernées sont Abidjan, Accra, Lagos, Cotonou, Lomé

Au niveau de ces villes les prix des carcasses doivent être collectés auprès des chevillards de préférence au niveau même de l'abattoir et mais également auprès des étales bouchers et des supermarchés. D'autres informations complémentaires relatives à l'évolution des prix au cours de l'année seront également collectées.

Les prix des viandes extra-africaines seront collectés au niveau de deux supermarchés de référence judicieusement choisis.

Ces données seront collectées par le moyen d'interviews avec les chevillards, les vendeurs et éventuellement des acheteurs au niveau des supermarchés

b) Prix du bétail sur pieds et Coûts d'approche

Pour chaque couple de villes, les prix des animaux doivent être recueillis au niveau des marchés à partir desquels les exportations d'animaux sont observées. On se contentera des données du SIM Bétail ou des organisations professionnelles de la filière bétail-viande si elles existent sur les marchés ciblés.

Le relevé des données relatives aux coûts d'approche pour l'exportation du bétail sur pieds commence également à partir des marchés d'où l'expédition est faite vers l'extérieur. Entre le point d'expédition et le lieu d'arrivée des animaux, tous les postes de dépenses doivent être identifiés et les coûts associés recueillis.

En ce qui concerne les coûts liés à l'option d'abattage dans les pays sahéliens, la capitale du pays sera considérée comme le point de départ de l'expédition des carcasses. Les coûts d'approvisionnement, les frais d'abattage et tous les autres frais jusqu'à la livraison des carcasses doivent être pris en compte.

Une réunion préliminaire sera organisée avec la Task Force Elevage de la CEDEAO au début de l'étude.

6. Durée et période de réalisation de la consultation

La durée totale de la consultation, incluant la phase de collecte des données sur les prix et les coûts d'approche, le travail de recherche et d'analyse documentaire, le traitement et l'analyse des données recueillies ainsi que la rédaction des rapports (provisoire et définitif) ne saurait excéder 60 hommes/jours. La Consultation devra être terminée au plus tard le 30 novembre 2017.

7. Livrables:

- Un rapport provisoire rédigé en français et remis à l'URC en version électronique et papier
- Un rapport définitif prenant en compte les observations reçues de l'URC en version électronique et papier
- Les fichiers contenant toutes les données collectées sur les prix et les coûts d'approche.
- une feuille de route des activités et conditions préalables à atteindre avant la construction des abattoirs pour l'exportation (conditions sanitaire, type de découpe et de produits, modalités de transport, conditions douanières,...).

8. Profil des Consultants

L'étude sera menée par deux consultants dont un Expert en Elevage et commercialisation du bétail en Afrique et un Expert économiste aux profils suivants :

Expert en Elevage et Commercialisation du Bétail : (chef de mission)

Formation post universitaire (Doctorat, PhD, Master, Diplôme d'Ingénieur des grandes écoles) dans les sciences de l'Elevage avec les compétences ci-après :

- Avoir une expérience d'au moins trois ans en lien direct avec la gestion des abattoirs
- Avoir réalisé un minimum de deux études focalisées sur l'analyse des circuits de commercialisation du bétail et produits animaux
- Apporter la preuve d'une bonne maîtrise de l'approche chaine des valeurs avec une orientation vers les chaines de valeurs animales
- Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel et juridique du commerce du bétail et ses dérivés dans la sous-région

Expert Economiste: il sera responsable de la réalisation d'analyses économiques comparées des deux options.

Formation post universitaire (Doctorat, PhD, Master, Diplôme d'Ingénieur des grandes écoles) en sciences économiques avec les compétences suivantes :

- Avoir une expérience d'au moins trois dans le domaine de la commercialisation des produits d'élevage dans une administration publique ou entreprise privée au niveau national ou régional
- Avoir réalisé un minimum de deux études focalisées sur l'analyse des circuits de commercialisation des produits agro-pastoraux
- Avoir une bonne connaissance du commerce international des viandes, y compris les règles sanitaires d'importation de carcasses
- Apporter la preuve d'une bonne maîtrise de l'approche chaine des valeurs avec une orientation vers les chaines de valeurs animales
- Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel et juridique du commerce du bétail et ses dérivés dans la sous-région

9. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature comporteront les CV actualisés, les copies certifiées conformes des diplômes ainsi que des attestations de bonne fin d'exécution des missions similaires réalisées.

Les personnes désireuses de répondre à cet appel sont priées d'envoyer par voie électronique au plus tard le 31 Août 2017 leurs dossiers de candidature à :

Madame la Coordonnatrice de l'Unité Régionale de Coordination du PRAPS

Secrétariat Exécutif du CILSS E-mail: maty.ba-diao@cilss.int

Avec copie à

Edwige Botoni : edwige.botoni@cilss.int Issa Tankari : issa.tankari@cilss.int

Mnanté Nyamasoulé: mnante.nyamassoule@cilss.int

Nathalie SORO: nathalie.soro@cilss.int

Annexes: Liste (non exhaustive) des documents à consulter dans le cadre de la revue documentaire:

- 1. ETUDE REGIONALE SUR LES CONTEXTES DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL / ACCES AUX MARCHES ET DEFIS D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES COMMUNAUTES PASTORALES REALISEE EN AVRIL 2009 POUR LE COMPTE DE LA SNV PAR L'IRAM
- 2. ANALYSE DIAGNOSTIC ET PROPOSITIONS EN FAVEUR DE LA FLUIDIFICATION DES ECHANGES DANS LE COULOIR CENTRAL (BURKINA FASO, MALI, GHANA, COTE D'IVOIRE) TOME1. ETUDE REALISEE EN AOUT 2014 DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PPAOP PAR LE CONSCERTIUM IRAM/LARES/ISSALA
- 3. ÉLEVAGE ET MARCHE REGIONAL AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST *POTENTIALITES ET DEFIS, REALISE POUR LE COMPTE DU CSAO, 2008*
- 4. FACILITATING TRADE IN FATTENED CATTLE ALONG THE BAMAKO–ABIDJAN CORRIDOR, TRADE AND INVESTMENT HUB USAID, JANVIER 2016
- 5. PROMOTING REGIONAL TRADE IN MEAT AND LIVESTOCKRELATED PRODUCTS IN ECOWAS, PPAPO, JUIN 2016
- 6. MOBILITE COMMERCIALE DU BETAIL ENTRE LE SAHEL ET LES PAYS COTIERS : L'AVENIR DU CONVOYAGE A PIEDS, C. CORNIAUX, B.THEBAUT, D.GAUTIER 2009